RELEVE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 13 JANVIER 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le treize du mois de janvier à 18 heures 30, Nombre de conseillers le conseil municipal de la commune de MONTÉLÉGER (Drôme), dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Marylène Peyrard, maire.

en exercice: 19 présents: 15 votants: 18

Date de convocation du conseil municipal : 08 janvier 2025

A été nommée secrétaire de séance : Mme V. Champey

Le guorum étant atteint, le conseil municipal peut délibérer.

Le procès-verbal du dernier conseil municipal du 09 décembre 2024 est approuvé à l'unanimité des membres présents.

D2025-01 **DECISION MODIFICATIVE N° 4**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de procéder au vote de virements de crédits suivants, sur le budget de l'exercice 2024 :

Elle propose donc de procéder au virement de crédits suivants sur le Budget Primitif 2024 :

CREDITS A OUVRIR

Imputation	Nature	Montant
65 / 65811	Droits d'utilisation - Informatique en nuage	13 000,00
Total		13 000,00

CREDITS A REDUIRE

Imputation	Nature	Montant
011 / 615231	Voiries	8 000,00
011 / 6232	Fêtes et cérémonies	3 000,00
011 / 60612	Energie - Electricité	2 000,00
Total		13 000,00

FEUILLET DE CLOTURE SEANCE DU 13 JANVIER 2025

Présents: Mme M. Peyrard, maire, M. J.-P. Fontaine, M. F. Vandermoere, Mme V. Champey, M. A. Blache, adjoints, M. J. Faletto, Mme M. Tholomet, M. A. Cluzel, Mme M. Del Barrio, MM. P. Irolla, G. Chopard, Mmes A. Vial, G. Milliat-Billebaud, M. M. Gendron,

Absents: Mmes S. Mollard, A. Falchero-Montes, N. Barnasson, A. Blache et M. B. Mayaud.

Pouvoirs de Mme S. Mollard à M . J-P ; Fontaine, de Mme N. Barnasson à M. M. Gendron et de Mme A. Blache à Mme G. Milliat-Billebaud et de M. B. Mayaud.à M. A. Blache.

LISTE DES DELIBERATIONS

D2025-01 - Décision modificative n° 4

AINSI DELIBERE

Le Maire La secrétaire de séance

Marylène Peyrard Valérie Champey